

Conseil Départemental du Val-de-Marne  
Séance du lundi 19 juillet 2021

Vœu n° 2021-501  
présenté par le Groupe Socialiste et Républicain,  
le Groupe « Val-de-Marne en commun – PCF et Citoyen.nes »,  
le groupe Ecologistes et citoyen.ne.s,  
et Daniel Guérin, conseiller départemental

Le vœu est adopté à l'unanimité

**Contre les fermetures de classes et les problèmes d'affectation :  
Réclamons un plan d'urgence et des moyens pour l'école de la République dans le Val-de-Marne !**

CONSIDÉRANT les mouvements de mobilisation de la communauté éducative départementale, des organisations syndicales et des associations de parents d'élèves, qui se rassemblent depuis des semaines contre les fermetures de 56 nouvelles classes dans le Val-de-Marne, s'ajoutant aux 103 fermetures déjà programmées en février par l'Inspection Académique.

CONSIDÉRANT que les établissements scolaires, les équipes pédagogiques, les élèves et leurs familles ont subi les conséquences de la crise sanitaire, nul ne comprendrait que la communauté éducative doive s'inquiéter à présent d'un nouveau risque, avec une baisse de ses moyens à la prochaine rentrée scolaire.

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, près de 250 élèves Val-de-Marnais.es de la 3<sup>ème</sup> à la 1<sup>ère</sup> sont toujours en attente d'une affectation conforme à leurs vœux pour la rentrée scolaire, et que l'été dernier, 285 jeunes Val-de-Marnais.es en attente d'affectation au collège et au lycée pour la rentrée 2020 ont sollicité le dispositif départemental « SOS Rentrée » pour être soutenus et accompagnés.

CONSIDÉRANT que les demandes d'ouverture de classes et de création de postes de remplaçants formulées par les écoles ne sont toujours pas satisfaites et que dans le second degré, à l'échelle académique, 2 300 professeurs contractuels n'ont, à ce jour, pas vu leur contrat renouvelé.

CONSIDÉRANT le caractère encore trop insuffisant des annonces récentes de création de 101 emplois supplémentaires alloués au Val-de-Marne pour la rentrée prochaine, censés permettre, par exemple, les dédoublements de classe de grande section, CP et CE1 dans le cadre du dispositif « 100 % de réussite », qui restent bien en-deçà du plan éducatif d'urgence réclamé par la communauté éducative après des années de sous-investissement.

CONSIDÉRANT notamment la pénurie d'accompagnants d'élèves à besoins particuliers (AESH) dans l'Académie de Créteil.

CONSIDÉRANT qu'en tout état de cause, ces créations de postes devront être l'occasion d'améliorer les conditions d'enseignement et d'étude pour des élèves éprouvés par les différents confinements et le manque de remplaçants, et ne pourront en aucun cas être l'occasion de réaliser des économies.

CONSIDÉRANT qu'à quelques semaines de la rentrée, ces inquiétudes sur les moyens des établissements scolaires sont d'autant plus inacceptables, que des incertitudes continuent de subsister, liées à la pandémie de Covid-19 et à la propagation de ses variants.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL :

DEMANDE aux services de l'Inspection Académique de bien vouloir annuler les fermetures de classes à la prochaine rentrée scolaire et de satisfaire aux demandes d'ouverture formulées par les écoles.

DEMANDE à l'Éducation Nationale d'assumer ses responsabilités d'accueil des enfants à besoins particuliers, par le recrutement massif d'AESH et la mise en place d'un statut de la Fonction publique.

DEMANDE au Ministre de l'Éducation Nationale et à son représentant dans l'Académie, la mise en place d'un plan d'urgence pour l'éducation dans le Val-de-Marne, permettant de geler toute fermeture de classe, de garantir un haut niveau d'encadrement des élèves favorisant leur réussite, et de permettre à tous les jeunes Val-de-marnais encore en attente de pouvoir bénéficier enfin d'une inscription et d'une affectation, dans le respect de leurs choix d'options et de leurs orientations.

---